

REPUBLIQUE FRANCAISE

<b>NUMERO DE SIRET</b> 20004024400051	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> COM. AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS
--	--

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BRESSUIRE**

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>
--

**M 49 ... (1)**

<b>Budget Primitif</b> BUDGET ANNEXE (2)
---

**Année 2015**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou budget annexe



## Sommaire

<b>I. Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II. Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	6
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	7
B2 - Balance générale du budget - Recettes	8
<b>III. Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	10
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	11
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	12
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	13
<b>IV. Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	14
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	15
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	16
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	17
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	sans objet
A3.2 - Etalement des provisions	sans objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1)	27
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - investissement	28
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - exploitation(1)	29
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - investissement (1)	30
A6 - Etat des charges transférées	sans objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre vote du budget	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	sans objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	sans objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Arrêté et signatures	47

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L.5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - '- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
  - '- budgétaires (délibération n°..... du .....
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
  - avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

Délibération n°DEL-CC-2015-050

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Extrait du Registre des Délibérations  
Mardi 24 MARS 2015

Agglomération du Bocage Bressuirais  
37 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184  
79304 Bressuire Cedex  
Téléphone : 05 49 81 19 00  
Fax : 05 49 81 02 20  
contact@agglo2b.fr

Le vingt quatre mars deux mille quinze, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Porchaire, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

**Étaient présents (64) :** Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joëli BARRAUD, Caroline BAUDOUIN, Jean-Marc BERNARD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëtan DE TROGGOFF, Robert GRALLI, Sébastien GRELLIER, Jean-Luc GRIMAUD, Gérard PIERRE, Colette VIOLLEAU, Cécile VRIGNAUD, Thierry BOISSEAU, Marc BONNEAU, Michel BOUDEAU, Gilles CHATAIGNER, Nicole COTILLON, Françoise DIGLET, Josette DUFAUREI, Marcel DUPONT, Pascale FERCHAUD, Estelle GERBAUD, Bernard GIRAUD, Yves GOBIN, Dany GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Serge LECOUTRE, Jean-Paul LOGEAS, Joël LOISEAU, Emmanuelle MENARD, Rémi MENARD, Rachel MERLET, Philippe MICHONNEAU, Claude PAPIN, Gilles PETRAUD, Karine PIED, Pascal PILOTEAU, Anne-Marie REVEAU, Jean-Yves BILHEU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROSSEAU, Jean-Pierre BRUNET, Pierre BUREAU, Yannick CHARRIER, Catherine CORNUAULT, Marguerite DUBRAY, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Thierry MAROLLEAU, Yves MORIN, Philippe MOUILLER, Michel PANNETIER, Claude POUSIN, Catherine PUAUT, Christian ROY, Yolande SECHET, Jean SIMONNEAU, Dominique TRICOT, Gérard VERGER, Véronique VILLEMONTÉX

**Pouvait (12) :** Erik BERNARD, Gaëlle BERNAUD à Serge LECOUTRE, Jany ROUGER à Johnny BROSSEAU, Marlène BREMAUD à Colette VIOLLEAU, Jacques COPPET à Jean Pierre BRUNET, Jean Paul GODET à Jean-Paul LOGEAS, Dominique LENNE à Pascale FERCHAUD, Sylviane MORANDEAU à Pierre-Yves MAROLLEAU, Isabelle PANNETIER à Michel PANNETIER, Marlène CHARGE BARON à Catherine PUAUT, David JEAN à Claude PAPIN, Philippe ROBIN à Véronique VILLEMONTÉX

**Excusés (13) :** Erik BERNARD, Gaëlle BERNAUD, Jany ROUGER, Emile BREGÉON, Marlène BREMAUD, Jacques COPPET, Jean-Paul GODET, Dominique LENNE, Sylviane MORANDEAU, Isabelle PANNETIER, Marlène CHARGE BARON, David JEAN, Philippe ROBIN

**Absents (2) :** Patrice CLOCHARD, Bernard ARRU

**Date de convocation :** 18-03-2015

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie REVEAU

**FINANCES**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE "ASSAINISSEMENT COLLECTIF (SPIC)"**

Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif 2015 du Budget Annexe « Assainissement collectif (SPIC) ».

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets :

Il est présenté la proposition de Budget Primitif pour l'année 2015 concernant le Budget Annexe « Assainissement collectif (SPIC) » de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 460 400.00 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 717 615.92 €</b>

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais :

- d'adopter le Budget Primitif 2015 du Budget Annexe « Assainissement collectif (SPIC) » avec reprise anticipée des résultats antérieurs, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 11 178 015.92 € ;
- de voter le Budget Annexe « Assainissement collectif (SPIC) » conformément à la nomenclature M 49 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.


Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**ADOpte** cette délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en oeuvre de cette délibération.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture  
Le ..... 1<sup>er</sup> AVR. 2015  
et publication au bulletin officiel  
du ..... 1<sup>er</sup> AVR. 2015

Le Président

  
Philippe BODY

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Jean-Michel BERNIER,



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 24/03/2015

DOCUMENT PROVISOIRE DANS L'ATTENTE DE LA FIN DE LA REPRISE DES RESULTATS DES STRUCTURES ANTERIEURES

### REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ( 404)

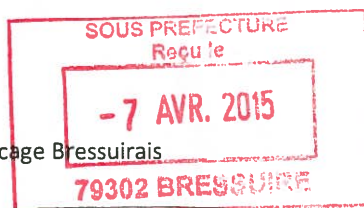
<b>a. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - <b>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs</b>	+ 678 779,69 €
<b>c. Résultats antérieurs de</b> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	+ 101 795,42
<b>Résultat à affecter: d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+ 780 575,11
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> <b>e. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-677 030,37
<b>f. Solde des restes à réaliser d'investissement</b> Besoin de financement Excédent de financement <b>Besoin de financement = e. + f.</b>	+ 706 414,45 €
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	+ 780 575,11
<b>1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du</b>	0.00 €
<b>2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)</b>	0.00 €
<b>3) Report en exploitation R 002</b> <b>Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement ( D 672)</b>	+ 780 575,11 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

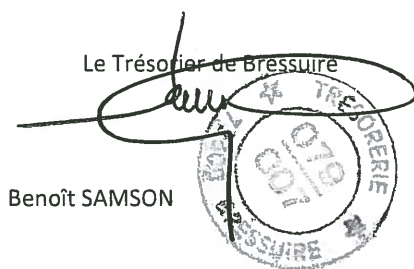
(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Le Président  
de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais



Le Trésorier de Bressuire

Benoît SAMSON



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 460 400,00	4 679 824,89
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	780 575,11 (si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>5 460 400,00</b>	<b>5 460 400,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 747 000,00	4 717 615,92
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	293 585,55	1 000 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	677 030,37 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>5 717 615,92</b>	<b>5 717 615,92</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>11 178 015,92</b>	<b>11 178 015,92</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 462 000,00	0,00	1 477 000,00	1 477 000,00	1 477 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	872 000,00	0,00	1 023 400,00	1 023 400,00	1 023 400,00
014	Atténuations de produits	6 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 360 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 528 400,00</b>	<b>2 528 400,00</b>	<b>2 528 400,00</b>
66	Charges financières	488 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues	119 295,42		10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 977 795,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 008 400,00</b>	<b>3 008 400,00</b>	<b>3 008 400,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 561 000,00		2 452 000,00	2 452 000,00	2 452 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 561 000,00</b>		<b>2 452 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 538 795,42</b>	<b>0,00</b>	<b>5 460 400,00</b>	<b>5 460 400,00</b>	<b>5 460 400,00</b>

+	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 460 400,00</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	92 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 725 000,00	0,00	3 707 824,89	3 707 824,89	3 707 824,89
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 817 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 882 824,89</b>	<b>3 882 824,89</b>	<b>3 882 824,89</b>
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 817 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 882 824,89</b>	<b>3 882 824,89</b>	<b>3 882 824,89</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	620 000,00		797 000,00	797 000,00	797 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>620 000,00</b>		<b>797 000,00</b>	<b>797 000,00</b>	<b>797 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 679 824,89</b>	<b>4 679 824,89</b>	<b>4 679 824,89</b>

+	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>780 575,11</b>
=	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 460 400,00</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>1 655 000,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	1 810 500,00	293 585,55	3 200 000,00	3 200 000,00	3 493 585,55
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 810 500,00</b>	<b>293 585,55</b>	<b>3 200 000,00</b>	<b>3 200 000,00</b>	<b>3 493 585,55</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	689 200,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>689 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>750 000,00</b>	<b>750 000,00</b>	<b>750 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 499 700,00</b>	<b>293 585,55</b>	<b>3 950 000,00</b>	<b>3 950 000,00</b>	<b>4 243 585,55</b>

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	620 000,00		797 000,00	797 000,00	797 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>620 000,00</b>		<b>797 000,00</b>	<b>797 000,00</b>	<b>797 000,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>3 119 700,00</b>	<b>293 585,55</b>	<b>4 747 000,00</b>	<b>4 747 000,00</b>	<b>5 040 585,55</b>
--------------	--	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>677 030,37</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 717 615,92</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	942 200,00	0,00	1 463 000,00	1 463 000,00	1 463 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	722 952,53	1 000 000,00	757 574,54	757 574,54	1 757 574,54
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	45 041,38	45 041,38	45 041,38
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 665 152,53</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>2 265 615,92</b>	<b>2 265 615,92</b>	<b>3 265 615,92</b>
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 665 152,53</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>2 265 615,92</b>	<b>2 265 615,92</b>	<b>3 265 615,92</b>

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 561 000,00		2 452 000,00	2 452 000,00	2 452 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 561 000,00</b>		<b>2 452 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>3 226 152,53</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>4 717 615,92</b>	<b>4 717 615,92</b>	<b>5 717 615,92</b>
--------------	--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 717 615,92</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>1 655 000,00</b>
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 477 000,00		1 477 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 023 400,00		1 023 400,00
014	Atténuation de produits	8 000,00		8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
66	Charges financières	460 000,00	0,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	2 452 000,00	2 452 000,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>3 008 400,00</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>5 460 400,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 460 400,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	797 000,00	797 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	750 000,00	0,00	750 000,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>3 493 585,55</b>		<b>3 493 585,55</b>
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>4 243 585,55</b>	<b>797 000,00</b>	<b>5 040 585,55</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>677 030,37</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 717 615,92</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	175 000,00		175 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 707 824,89		3 707 824,89
77	Produits exceptionnels	0,00	797 000,00	797 000,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>3 882 824,89</b>	<b>797 000,00</b>	<b>4 679 824,89</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>780 575,11</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 460 400,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 463 000,00	0,00	1 463 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 757 574,54	0,00	1 757 574,54
23	Immobilisations en cours (5)	45 041,38	0,00	45 041,38
28	Amortissement des immobilisations		2 452 000,00	2 452 000,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>3 265 615,92</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>5 717 615,92</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
+	<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 717 615,92</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 462 000,00	1 477 000,00	1 477 000,00
604	Achats d'études	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6061	Fournitures non stockables	310 000,00	355 000,00	355 000,00
6062	Prod. de traitement	95 000,00	110 000,00	110 000,00
6063	Fournitures d'entretien	144 000,00	110 000,00	110 000,00
6066	Carburants	40 000,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières & fournitures	20 000,00	0,00	0,00
611	Sous traitance générale	30 000,00	50 000,00	50 000,00
6132	Locations immobilières	8 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6137	Redevances	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6152	Sur biens immobiliers	175 000,00	240 000,00	240 000,00
61551	Mat. roulant	17 000,00	17 000,00	17 000,00
61558	Autres biens mobiliers	11 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6168	Autres	12 000,00	16 000,00	16 000,00
617	Etudes & recherches	70 000,00	45 000,00	45 000,00
618	Divers	188 000,00	156 000,00	156 000,00
6222	Commiss <sup>o</sup> recouv.Redev.d'assai.	75 000,00	80 000,00	80 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces & insertions	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	23 000,00	23 000,00
6281	Concours divers (cotisat <sup>o</sup> ...)	121 000,00	121 000,00	121 000,00
6288	Autres	5 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	872 000,00	1 023 400,00	1 023 400,00
6217	Remboursement personnel BA	0,00	8 400,00	8 400,00
6218	Autres personnels extérieurs	20 000,00	130 000,00	130 000,00
6332	Cotisat <sup>o</sup> versées au F.N.A.L.	2 500,00	0,00	0,00
6336	Cot.centre nat. & CDG de la fp	9 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires	624 500,00	885 000,00	885 000,00
6414	Indemnités & avantages divers	10 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisat <sup>o</sup> à l'URSSAF	75 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisat <sup>o</sup> caisses de retraites	115 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	1 000,00	0,00	0,00
648	Autres chges de personnel	15 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	6 500,00	8 000,00	8 000,00
706129	revers ag eau redev modern res	6 500,00	8 000,00	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>2 360 500,00</b>	<b>2 528 400,00</b>	<b>2 528 400,00</b>
66	Charges financières (b) (8)	488 000,00	460 000,00	460 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	488 000,00	460 000,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6742	Subv. Exceptio. d'équipement	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées ( e ) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( f )	119 295,42	10 000,00	10 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>2 977 795,42</b>	<b>3 008 400,00</b>	<b>3 008 400,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat <sup>o</sup> ordre transfert entre sections (11) (12)	1 561 000,00	2 452 000,00	2 452 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	1 561 000,00	2 452 000,00	2 452 000,00

<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 561 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 561 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 538 795,42</b>	<b>5 460 400,00</b>	<b>5 460 400,00</b>
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

			+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>				<b>0,00</b>
			+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>				<b>0,00</b>
			=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>5 460 400,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

<b>Montant des ICNE de l'exercice</b>	
<b>-Montant des ICNE de l'exercice N-1</b>	
<b>= Différence ICNE N - ICNE N-1</b>	<b>0.00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciation des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M49
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	92 000,00	175 000,00	175 000,00
6419	Rembours. sur Rému. du pers.	92 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	175 000,00	175 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 725 000,00	3 707 824,89	3 707 824,89
70128	Autres taxes & redevances	100 000,00	50 000,00	50 000,00
704	Travaux	40 000,00	35 000,00	35 000,00
70611	Redevance asst coll	3 460 000,00	3 475 824,89	3 475 824,89
7063	Contrib. des communes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	30 000,00	30 000,00
7087	Remboursements de frais	0,00	10 000,00	10 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	5 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>3 817 000,00</b>	<b>3 882 824,89</b>	<b>3 882 824,89</b>

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>3 817 000,00</b>	<b>3 882 824,89</b>	<b>3 882 824,89</b>

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	620 000,00	797 000,00	797 000,00
777	Quote part subvent° d'investi	620 000,00	797 000,00	797 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>620 000,00</b>	<b>797 000,00</b>	<b>797 000,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>4 437 000,00</b>	<b>4 679 824,89</b>	<b>4 679 824,89</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>780 575,11</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 460 400,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	<b>0.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M49
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2313	Construct°	90 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°	-90 000,00	0,00	0,00
	<b>Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)</b>	<b>1 810 500,00</b>	<b>3 200 000,00</b>	<b>3 200 000,00</b>
00010	ETUDES FILIERES BOUES ET IRRIG	10 000,00	0,00	0,00
00011	STEP MONCOUTANT	65 000,00	0,00	0,00
00012	STEP CHAPELLE ST LAURENT	64 000,00	0,00	0,00
00014	RESEAU CIRIERES RUE STE RADEGO	1 000,00	0,00	0,00
00016	TX STEP CERIZAY	5 000,00	0,00	0,00
00018	TX RESEAUX IMPREVUS 2013	6 000,00	0,00	0,00
00019	STEP RORTHAIS	703 000,00	0,00	0,00
00021	STATION ST PIERRE DES ECHAUBRO	208 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
00098	EXTENSION RESEAU EAUX USEES	0,00	200 000,00	200 000,00
00099	DIVERS TRAVAUX	318 000,00	360 000,00	360 000,00
00101	MATERIEL STATION RHEAS	131 000,00	0,00	0,00
00107	TX RESEAU BOISME	30 000,00	0,00	0,00
00109	TX RESEAU FAYE-L'ABESSE	25 000,00	0,00	0,00
00211	REABILITATION RESEAUX	90 000,00	35 000,00	35 000,00
00234	TERRAIN LAUBRECAIS	4 500,00	0,00	0,00
00254	POSTE REFOULEMENT PUGNY	25 000,00	0,00	0,00
00311	REHAB RESEAUX CERIZAY	80 000,00	60 000,00	60 000,00
00341	SEPARATIF RESEAU BRETIGNOLLES	45 000,00	70 000,00	70 000,00
122111	RESEAUX BRESSUIRE	0,00	35 000,00	35 000,00
122115	DESSERTTE HOPITAL	0,00	600 000,00	600 000,00
12223	RESEAUX BREUIL CHAUSSEE	0,00	190 000,00	190 000,00
12225	RESEAUX CHICHE	0,00	20 000,00	20 000,00
12232	RESEAUX CHANTELOUP	0,00	30 000,00	30 000,00
12342	STATION EPURATION LA CHAPELLE	0,00	500 000,00	500 000,00
13222	RESEAUX SAINT AMAND SUR SEVRE	0,00	50 000,00	50 000,00
13232	RESEAUX LA FORET SUR SEVRE	0,00	15 000,00	15 000,00
13255	RESEAUX LE PIN	0,00	25 000,00	25 000,00
13258	RESEAUX NOIRLIEU	0,00	10 000,00	10 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 810 500,00</b>	<b>3 200 000,00</b>	<b>3 200 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	689 200,00	750 000,00	750 000,00
1641	Emprunts en euro	689 200,00	750 000,00	750 000,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>689 200,00</b>	<b>750 000,00</b>	<b>750 000,00</b>
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>2 499 700,00</b>	<b>3 950 000,00</b>	<b>3 950 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	620 000,00	797 000,00	797 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	620 000,00	797 000,00	797 000,00
139118	Autres	620 000,00	797 000,00	797 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>620 000,00</b>	<b>797 000,00</b>	<b>797 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>3 119 700,00</b>	<b>4 747 000,00</b>	<b>4 747 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>293 585,55</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>677 030,37</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 717 615,92</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 040 = RE 042*
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B 2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>942 200,00</b>	<b>1 463 000,00</b>	<b>1 463 000,00</b>
13111	Agence de l'eau	533 000,00	783 000,00	783 000,00
1313	Départements	264 200,00	0,00	0,00
1318	Autres	145 000,00	680 000,00	680 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>722 952,53</b>	<b>757 574,54</b>	<b>757 574,54</b>
1641	Emprunts en euro	722 952,53	757 574,54	757 574,54
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>45 041,38</b>	<b>45 041,38</b>
238	Avances & acomptes sur command	0,00	45 041,38	45 041,38
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 665 152,53</b>	<b>2 265 615,92</b>	<b>2 265 615,92</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Comptes de liaison : affectations à</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des part.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) ( 5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 665 152,53</b>	<b>2 265 615,92</b>	<b>2 265 615,92</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)	1 561 000,00	2 452 000,00	2 452 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	1 561 000,00	2 452 000,00	2 452 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 561 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 561 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>2 452 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 226 152,53</b>	<b>4 717 615,92</b>	<b>4 717 615,92</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>1 000 000,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 717 615,92</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00010  
 LIBELLE : ETUDES FILIERES BOUES ET IRRIG

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00011  
 LIBELLE : STEP MONCOUTANT

(2) POUR VOTE (Chapitre)

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00 b	0,00 b	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles	500,00	0,00	0,00 b	0,00 b	0,00
		500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL	RECETTES AFFECTEES	c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL	RECETTES AFFECTEES	c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00012  
LIBELLE : STEP CHAPELLE ST LAURENT

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 a	0,00	0,00 b	0,00 b	0,00
		3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais déduits	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (répartition)</b>						
<b>(Pour information)</b>						
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	0,00 d			0,00
	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>			<b>0,00</b>			
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement combine un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est financée par des propositions nouvelles.
- (6) Dans ce cas, le vote de l'équipement consiste en un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- (7) Lorsque l'opération d'équipement est financée par des propositions nouvelles.
- (8) Lorsque l'opération d'équipement est financée par des propositions nouvelles.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00013  
LIBELLE : SUIVI AGRONOMIQUE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00 a	0,00	0,00 b	0,00 b	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (répartition)</b>						
<b>(Pour information)</b>						
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	0,00 d			0,00
	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>			<b>0,00</b>			
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement combine un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est financée par des propositions nouvelles.
- (6) Dans ce cas, le vote de l'équipement consiste en un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- (7) Lorsque l'opération d'équipement est financée par des propositions nouvelles.
- (8) Lorsque l'opération d'équipement est financée par des propositions nouvelles.

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00014**  
**LIBELLE : RESEAU CIRIERES RUE STE RADEGO**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00015**  
**LIBELLE : DIVERS**

**(2) POUR VOTE (Chapitre)**

**(2) POUR VOTE (Chapitre)**

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	27 205,69	0,00	0,00 b	0,00 b	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 205,69	0,00	0,00	0,00	0,00
21.532	Réseaux d'assainissement	27 205,69	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
13	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	252,00	0,00	0,00 b	0,00 b	0,00
21	Immobilisations corporelles	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21.532	Réseaux d'assainissement	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
13	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III - VOTE DU BUDGET**  
**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**  
**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00016**  
**LIBELLE : TX STEP CERZAY**

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	123 910,00 a	0,00	0,00 b	0,00 b	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	123 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		123 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Service d'assainissement		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (répartition)</b>					
	(Pour information)					
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	0,00 d			0,00
	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
			0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
			0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
			0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
			0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
			0,00			0,00
	<b>RESULTAT (c+d) - (a+b)</b>		0,00			0,00
	Excédent de financement si positif					
	Besoin de financement si négatif					

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la légalité.
- (3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III - VOTE DU BUDGET**  
**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**  
**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00017**  
**LIBELLE : SECURISATION 2013**

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	2 850,00 a	0,00	0,00 b	0,00 b	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Service d'assainissement		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (répartition)</b>					
	(Pour information)					
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	0,00 d			0,00
	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
			0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
			0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
			0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
			0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
			0,00			0,00
	<b>RESULTAT (c+d) - (a+b)</b>		0,00			0,00
	Excédent de financement si positif					
	Besoin de financement si négatif					

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la légalité.
- (3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00018  
 LIBELLE : TX RESEAUX IMPREVUS 2013

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles	7 956,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	7 956,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00019  
 LIBELLE : STEP RORTHAIS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles	812 085,62	61 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	2 138,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	2 138,99	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Instalate	812 946,63	61 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-61 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00020  
LIBELLE : TX RESEAUX IMPREVUS 2013

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Réalisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00 <sup>a</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>						
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>0,00</b> <sup>d</sup>			<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>			<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00021  
LIBELLE : STATION ST PIERRE DES ECHAUBRO

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Réalisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	53 314,45	154 685,55 <sup>a</sup>	1 000 000,00 <sup>b</sup>	1 000 000,00 <sup>b</sup>	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	970,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 314,45	153 715,55	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2315	Installer	8 273,07	153 715,55	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
238	Avances & acomptes sur command	45 041,38	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>						
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>0,00</b> <sup>d</sup>			<b>488 041,38</b>
13	Subventions d'investissement		0,00			443 000,00
13111	Agence de l'eau		0,00			443 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			45 041,38
238	Avances & acomptes sur command		0,00			45 041,38
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>			<b>-666 644,17</b>			
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00098  
LIBELLE : EXTENSION RESEAU EAUX USEES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 11/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	200 000,00 b	200 000,00 b	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL	RECETTES AFFECTEES	c	200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00
16	Autres	0,00	200 000,00
20	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00099  
LIBELLE : DIVERS TRAVAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 11/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	173 338,42 a	23 900,00	360 000,00 b	360 000,00 b	0,00
2051	Concessions & droits assimilés	15 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 648,64	19 900,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2128	Autres terrains	5 916,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installat° complexes spécial.	3 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	58 693,66	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2155	Outilsage industriel	918,75	900,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	45 784,61	7 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2181	Installat° générales	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 109,78	4 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2315	Installat°	43 109,78	4 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL	RECETTES AFFECTEES	c	9 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 000,00
13111	Agence de l'eau	0,00	9 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-374 900,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00101  
LIBELLE : MATERIEL STATION RHEAS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	5 345,12 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2155	Outilage industriel	5 345,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (répartition) (pour information)</b>						
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		<b>0,00</b>				
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00102  
LIBELLE : ACQUISITIONS TRACTEURS...

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art(2)	Libelle (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	64 100,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Mat. de transport	64 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (répartition) (pour information)</b>						
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		<b>0,00</b>				
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00103  
 LIBELLE : PLATEFORME STOCKAGE BOUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 222,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 222,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructif	1 222,30	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
	c		d		d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 612,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 612,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installatif	1 612,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
	c		d		d
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00105  
LIBELLE : TX RESEAUX BREUIL-CHAUSSEE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Realisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (répartition)</b>						
<b>(Pour information)</b>						
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>					
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>						
<b>Excédent de financement si positif</b>			0,00			
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00106  
LIBELLE : TX RESEAU CHAMBROUTET

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Realisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	9 401,43	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 401,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installer*	9 401,43	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (répartition)</b>						
<b>(Pour information)</b>						
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>					
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>						
<b>Excédent de financement si positif</b>			0,00			
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
- Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00107  
LIBELLE : TX RESEAU BOISME

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	25 881,94	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 881,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	25 881,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00108  
LIBELLE : TX RESEAU LA LAIMIERE COURLAY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	43 051,48	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 051,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	43 051,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00109  
LIBELLE : TX RESEAU FAYE-L'ABESSE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES	19 862,58 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00
	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 862,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	19 862,58	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 <sup>d</sup>		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a + b)			0,00			
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la rge  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'ensemble porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00211  
LIBELLE : REABILITATION RESEAU

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES	49 231,39 <sup>a</sup>	32 000,00	35 000,00 <sup>b</sup>	35 000,00 <sup>b</sup>	0,00
	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	49 231,39	32 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2315	Installat°	49 231,39	32 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 <sup>d</sup>		5 250,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		5 250,00	
13111	Agence de l'eau		0,00		5 250,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a + b)			-61 750,00			
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la rge  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'ensemble porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00234  
LIBELLE : TERRAIN LAUBRECAIS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles	4 330,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 330,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	4 330,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
13	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
16	Subventions d'investissement	0,00	0,00
20	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00254  
LIBELLE : POSTE REFOULEMENT PUGNY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Initialat	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
13	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
16	Subventions d'investissement	0,00	0,00
20	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-19 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00311  
LIBELLE : REHAB RESEAUX CERIZAY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
				a b	a b	
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	70 174,20	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 174,20	1 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2315	Installa <sup>e</sup>	70 174,20	1 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>			<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>			<b>Recettes de l'exercice N-1 (3)</b>
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>			<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	9 000,00		9 000,00
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00	9 000,00		9 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>						<b>-52 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des réalisations

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00341  
LIBELLE : SEPARATIF RESEAU BRETAGNOLES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
				a b	a b	
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2315	Installa <sup>e</sup>	0,00	2 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>			<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>			<b>Recettes de l'exercice N-1 (3)</b>
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>			<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	10 500,00		10 500,00
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00	10 500,00		10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>						<b>-61 500,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

(1) Ou vr un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des réalisations

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**(2) POUR VOTE (Chapitre)**

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00	35 000,00 b	35 000,00 b	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	5 250,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 250,00
13111	Agence de l'eau	0,00	5 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-29 750,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**(2) POUR VOTE (Chapitre)**

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00	600 000,00 b	600 000,00 b	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	480 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	480 000,00
1318	Autres	0,00	480 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-120 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12223  
LIBELLE : RESEAUX BREUIL CHAUSSEE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES		a	b	b	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
2315	Installeur*	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>			<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>28 500,00</b>	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		28 500,00	
13111	Agence de l'eau	0,00			28 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00	
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>			<b>-161 500,00</b>			
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Le total des propositions nouvelles doit être égal au total des restes à réaliser à la fin de l'exercice précédent. Dans ce cas, le vote de l'assemblée délibérante sur les propositions doit être nul.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12225  
LIBELLE : RESEAUX CHICHE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES		a	b	b	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installeur*	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>			<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>3 000,00</b>	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		3 000,00	
13111	Agence de l'eau	0,00			3 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00	
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>			<b>-17 000,00</b>			
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

(1) Ou, sur un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Le total des propositions nouvelles doit être égal au total des restes à réaliser à la fin de l'exercice précédent. Dans ce cas, le vote de l'assemblée délibérante sur les propositions doit être nul.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12232  
LIBELLE : RESEAUX CHANTELOUP**

**(2) POUR VOTE (Chapitre)**

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00 b	30 000,00 b	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat <sup>e</sup>	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c		d
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00	4 500,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	4 500,00
13111 Agence de l'eau	0,00	0,00	4 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-25 500,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12342  
LIBELLE : STATION EPURATION LA CHAPELLE**

**(2) POUR VOTE (Chapitre)**

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulée au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	500 000,00 b	500 000,00 b	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat <sup>e</sup>	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c		d
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00	250 000,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	250 000,00
13111 Agence de l'eau	0,00	0,00	250 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-250 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13222  
LIBELLE : RESEAUX SAINT AMAND SUR SEVRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Realisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
		a		b	b	
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Insalubre	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
<b>RECETTES (répartition)</b>						
<b>(Pour information)</b>						
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>			
13	Subventions d'investissement	0,00	7 500,00			
13111	Agence de l'eau	0,00	7 500,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00			
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>						
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						
						<b>-12 500,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13222  
LIBELLE : RESEAUX LA FORET SUR SEVRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libelle (3)	Realisations cumulees au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
		a		b	b	
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2315	Insalubre	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
<b>RECETTES (répartition)</b>						
<b>(Pour information)</b>						
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>			
13	Subventions d'investissement	0,00	2 250,00			
13111	Agence de l'eau	0,00	2 250,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00			
<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>						
<b>Excédent de financement si positif</b>						
<b>Besoin de financement si négatif</b>						
						<b>-12 750,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13255  
LIBELLE : RESEAUX LE PIN

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 750,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 750,00
13111	Agence de l'eau	0,00	3 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-21 250,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13258  
LIBELLE : RESEAUX NOIRLIEU

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 500,00
13111	Agence de l'eau	0,00	1 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-8 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>IV</b>
	<b>A2.1</b>

### A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2

**A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					15 809 207,30									
1641 Emprunts en euros (total)					15 498 569,56									
2500/06 ASS	SFIL CAFFIL	01/08/2000	01/08/2000	01/08/2001	274 408,23	F	Taux fixe à 6,06 %	6,06	6,06	EUR	A	P	O	A-1
2500/07 ASS	DEXIA CL	14/12/2001	14/12/2001	01/04/2002	569 747,96	C	Taux fixe 4,95% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,95	5,12	EUR	T	P	N	B-1
2500/08 ASS	DEXIA CL	14/12/2001	14/12/2001	01/04/2002	457 347,05	C	Taux fixe 4,35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,35	4,49	EUR	T	P	N	B-1
2500/09 ASS	DEXIA CL	28/06/2002	28/06/2002	01/10/2002	700 381,10	C	Taux fixe 4,8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,80	4,96	EUR	T	P	N	B-1
2500/10 ASS	SFIL CAFFIL	06/04/2000	06/04/2000	01/10/2000	114 336,75	F	Taux fixe à 5,3 %	5,30	5,41	EUR	T	P	O	A-1
2502/01 ASS	SFIL CAFFIL	01/09/2002	01/09/2002	01/12/2002	700 000,00	F	Taux fixe à 5,57 %	5,57	5,69	EUR	T	C	O	A-1
2502/02 ASS	SFIL CAFFIL	27/12/2002	27/12/2002	01/04/2003	475 573,00	C	Taux fixe 4,93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,93	5,10	EUR	T	C	N	B-1
2506/01 ASS	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2006	25/11/2006	25/11/2007	2 000 000,00	C	Taux fixe à 2,65 %	2,85	2,89	EUR	A	C	O	E-3
2507/01 ASS	SFIL CAFFIL	03/04/2007	03/04/2007	01/08/2007	300 000,00	F	Taux fixe à 4,24 %	4,24	4,31	EUR	T	P	O	A-1

2507/03 ASS	CAISSE D'EPARGNE	10/09/2007	10/09/2007	10/12/2007	400 000,00	F	Taux fixe à 4,81 %	4,81	4,90	EUR	T	P	O	A-1
2508/01 ASS	SFIL CAFFIL	26/09/2008	26/09/2008	01/11/2009	1 000 000,00	V	Fonla + 0,65	4,95	5,00	EUR	A	X	O	A-1
2509/01 ASS	CAISSE D'EPARGNE	11/08/2009	11/08/2009	12/11/2009	600 000,00	F	Taux fixe à 3,82 %	3,82	3,82	EUR	T	P	O	A-1
2509/02 ASS	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	30/12/2009	30/03/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2,81 %	2,81	2,84	EUR	T	P	O	A-1
2511/01 ASS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/05/2011	03/06/2011	03/09/2011	830 000,00	F	Taux fixe à 4,84 %	4,84	5,00	EUR	T	P	O	A-1
2512/01 ASS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/06/2012	09/07/2012	09/10/2012	400 000,00	F	Taux fixe à 4,63 %	4,63	4,78	EUR	T	P	O	A-1
2513 01/ASS	CREDIT AGRICOLE	28/06/2013	18/10/2013	20/07/2014	500 000,00	F	Taux fixe à 3,71 %	3,71	3,76	EUR	T	P	O	A-1
70011646253	CREDIT AGRICOLE	06/12/2012	01/01/2014	20/03/2014	34 785,10	F	Taux fixe à 3 %	3,00	3,03	EUR	T	P	O	A-1
E07	SFIL CAFFIL	17/01/2001	17/01/2001	01/04/2002	190 561,25	F	Taux fixe à 6,3 %	6,30	6,30	EUR	A	P	O	A-1
E10	SFIL CAFFIL	10/12/2002	27/12/2002	01/04/2003	70 650,00	V	Euribor 03 M + 0,35	3,30	3,39	EUR	T	P	O	A-1
E18	CAISSE D'EPARGNE	08/03/2000	25/06/2008	25/09/2008	41 923,48	V	Moyenne de Euribor 03 M + 0,2	5,06	5,16	EUR	T	P	O	A-1
E25	SFIL CAFFIL	30/05/2000	01/04/2003	01/07/2003	106 714,31	F	Taux fixe à 5,95 %	5,95	6,08	EUR	T	P	O	A-1
E28	CREDIT AGRICOLE	29/03/2002	29/03/2002	15/07/2002	27 441,00	F	Taux fixe à 5,35 %	5,35	5,46	EUR	T	P	O	A-1
E33	CREDIT AGRICOLE	04/10/2000	15/05/2003	15/08/2003	29 780,98	F	Taux fixe à 5,9 %	5,90	6,03	EUR	T	P	O	A-1
E34	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2002	27/12/2002	27/12/2003	133 775,49	F	Taux fixe à 5 %	5,00	5,09	EUR	T	P	O	A-1
E35	CAISSE D'EPARGNE	07/06/2006	15/01/2006	15/01/2007	15 279,00	F	Taux fixe à 4,21 %	4,21	4,21	EUR	A	P	O	A-1
E41	SFIL CAFFIL	13/12/2001	01/08/2002	01/08/2003	91 469,41	F	Taux fixe à 5,35 %	5,35	5,35	EUR	A	P	O	A-1
E45	SFIL CAFFIL	21/07/2003	31/07/2004	01/11/2004	493 000,00	V	Euribor 03 M + 0,25	2,37	2,42	EUR	T	P	O	A-1
E49	SFIL CAFFIL	22/04/2002	13/05/2002	01/01/2003	30 500,00	F	Taux fixe à 5,7 %	5,70	5,70	EUR	A	P	O	A-1
E5	SFIL CAFFIL	21/08/2006	01/12/2001	01/03/2002	67 458,69	V	TAG 03TM + 0,48	3,94	4,00	EUR	T	C	O	A-1
E50	SFIL CAFFIL	10/06/1999	10/06/1999	01/07/2004	53 357,16	V	Euribor 12 M + 0,3	2,32	2,35	EUR	A	C	O	A-1
E52	CAISSE D'EPARGNE	25/02/2000	25/02/2000	22/06/2003	12 805,72	F	Taux fixe à 5,32 %	5,32	5,43	EUR	T	P	O	A-1
E56	CREDIT AGRICOLE	27/12/2005	27/12/2005	15/03/2006	179 000,00	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	3,75	EUR	T	P	O	A-1
E57	SFIL CAFFIL	21/11/2006	31/10/2007	01/02/2008	650 000,00	F	Taux fixe à 4,12 %	4,12	4,18	EUR	T	P	O	A-1







## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				11 033 360,81					698 143,76	422 522,72		95 126,62	
1641 Emprunts en euros (total)				10 946 866,03					680 009,73	422 270,73		95 114,09	
2500/06 ASS	N		A-1	193 274,69	15,58	F	Taux fixe à 6,06 %	6,06	7 491,38	11 712,45		4 659,76	
2500/07 ASS	N		B-1	121 950,61	2	C	Taux fixe 4,95% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	5,12	52 354,92	5 145,34		870,82	
2500/08 ASS	N		B-1	225 028,65	7	C	Taux fixe 4,35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,49	26 000,63	9 499,17		2 188,48	
2500/09 ASS	N		B-1	471 753,95	12,5	C	Taux fixe 4,8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,96	26 311,13	22 483,53		5 404,71	
2500/10 ASS	N		A-1	45 869,14	5,5	F	Taux fixe à 5,3 %	5,41	7 013,55	2 293,20		509,12	
2502/01 ASS	N		A-1	414 166,83	17,67	F	Taux fixe à 5,57 %	5,69	23 333,32	22 581,71		1 753,65	
2502/02 ASS	N		B-1	196 173,98	8	C	Taux fixe 4,93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	5,10	23 778,64	9 359,59		2 146,38	
2506/01 ASS	N		E-3	1 279 200,00	18,9	C	Taux fixe 2,85% si Spread CMS EUR 10A (Postfixe)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,25% sinon (6,8% - 5 x spread)	2,89	90 100,00	36 963,55		3 388,93	
2507/01 ASS	N		A-1	215 728,86	12,33	F	Taux fixe à 4,24 %	4,31	13 387,16	8 935,92		1 406,05	
2507/03 ASS	N		A-1	328 090,51	17,69	F	Taux fixe à 4,81 %	4,90	12 021,89	15 566,47		844,61	
2508/01 ASS	N		A-1	748 936,70	13,33	F	Taux fixe à 4,97 %	4,97	38 293,35	37 222,15		23 545,98	
2509/01 ASS	N		A-1	516 475,25	19,61	F	Taux fixe à 3,82 %	3,88	17 887,89	19 475,15		2 539,47	
2509/02 ASS	N		A-1	799 817,34	15	V	Euribor 03 M + 0,7	0,79	43 510,98	5 785,66		14,67	
2511/01 ASS	N		A-1	764 650,31	21,42	F	Taux fixe à 4,84 %	5,00	20 783,35	37 143,44		2 800,25	
2512/01 ASS	N		A-1	356 116,63	12,52	F	Taux fixe à 4,63 %	4,78	21 011,12	16 350,52		3 577,16	

Emprunts et dettes au 01/01/2015



1681 Autres emprunts (total)																						0,00
120213601	N					A-1	226 800,00	15,42	F	Taux fixe à 0 %												0,00
130285601	N					A-1	81 458,39	15,75	F	Taux fixe à 0 %												0,00
130443201	N					A-1	133 035,00	16	F	Taux fixe à 0 %												0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)																						
1687 Autres dettes (total)																						
<b>Total général</b>							<b>11 474 654,20</b>											<b>698 143,76</b>			<b>422 522,72</b>	<b>0,00</b>
																						<b>95 126,62</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et (intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)													IV	
													A2.3	
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>														
<b>Barrière simple (B)</b>														
2500007 ASS	SEPIA CL	589 747,96	121 950,61	1	15		Taux fixe 4,95% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	Taux fixe 4,95% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	0,03	Taux fixe 4,95% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	5,12	5 146,34	1,06	
2500009 ASS	SEPIA CL	457 347,05	225 028,65	1	20		Taux fixe 4,35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	Taux fixe 4,35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	27 716,44	Taux fixe 4,35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,40	9 409,17		
2500009 ASS	SEPIA CL	700 381,10	471 753,95	1	25		Taux fixe 4,8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	Taux fixe 4,8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	130 538,18	Taux fixe 4,8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,98	22 483,53	4,11	
2502/02 ASS	SFIL CAFFIL	475 573,00	198 173,98	1	20		Taux fixe 4,93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	Taux fixe 4,93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	30 053,88	Taux fixe 4,93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	5,10	9 359,59	1,71	
<b>TOTAL (B)</b>		<b>2 223 040,11</b>	<b>1 014 807,19</b>										<b>8,84</b>	
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>														
<b>Multiplieur jusqu'à 1,05 multiplieur jusqu'à 1,05</b>														
<b>TOTAL (D)</b>														
2500001 ASS	CAISSE D'EPARGNE	2 000 000,00	1 279 200,00	3	27	25/11/2009 - 25/11/2009	Taux fixe 3,85%	Taux fixe 2,85% si Spread CMS EUR 10A (Positive)- CMS EUR 02A (Positive) >= 0,25% sinon (6,8% - 5 x spread)		Taux fixe 2,85% si Spread CMS EUR 10A (Positive)- CMS EUR 02A (Positive) >= 0,25% sinon (6,8% - 5 x spread)	2,90	39 983,55	1,15	
<b>TOTAL (E)</b>		<b>2 000 000,00</b>	<b>1 279 200,00</b>									<b>38 983,55</b>	<b>11,15</b>	
<b>Autres types de structures (F)</b>														
E11	SFIL CAFFIL	63 617,74	4 161,32	6	16,75		3,79 %	3,79 %		3,79 %	3,84	180,92	0,04	
<b>TOTAL (F)</b>		<b>63 617,74</b>	<b>4 161,32</b>									<b>180,92</b>	<b>0,04</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 206 668,95</b>	<b>2 298 968,19</b>									<b>83 932,00</b>	<b>20,03</b>	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (à A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court terme (voir le détail d'indicateurs dans l'annexe hors bilan) et le détail du budget.  
(2) Nominal, montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.  
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.  
(4) Indiquer la caractéristique de l'indice sous-jacent (taux de référence de la devise du pays émetteur ou les produits financiers (dét) à 6).  
(5) Indiquer le risque le plus élevé de la zone sans ou avec une option (1) à (3). Exemple: indice zone euro 12 2 Indique hors zone euro ou écrit d'indicateurs dans l'annexe hors bilan) et le détail du budget.  
(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou le formule correspondant au taux nominal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
(7) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou le formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
(8) Coût de sortie, indiquer le montant de l'opération de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/15 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
(9) Montant, index ou formule.  
(10) Indiquer le risque le plus élevé de la zone sans ou avec une option (1) à (3). Exemple: indice zone euro 12 2 Indique hors zone euro ou écrit d'indicateurs dans l'annexe hors bilan) et le détail du budget.  
(11) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrats à terme et autres, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.  
(12) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de contrats d'échange et comparables à l'article 6.8.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**

**A2.4**

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits					
	41					
	% de l'encours	79,97%				
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Montant en euros	9 176 386 €				
	4					
	% de l'encours	8,84%				
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Montant en euros	1 014 907 €				
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Montant en euros					
	1					
	% de l'encours	11,15%				
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Montant en euros	1 279 200 €				
	Nombre de produits					1
	% de l'encours					0,04%
<b>(F) Autres types de structures</b>	Montant en euros					4 161 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**A2.5**

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si l'instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**

**A2.5**

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
<b>Total</b>						0,00	0,00		0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A2
---	----------

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du 08/07/2014
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT)			
..... :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Logiciels	2	
Linéaire	Matériel de bureau et informatique	3	
Linéaire	Matériel électro portatif: perceuse, meuleuse...	3	
Linéaire	Autres outillages -matériel de laboratoire	5	
Linéaire	MATERIEL DE TRANSPORT LEGER: voiture, tondeuse autoporté	7	
Linéaire	MATERIEL DE TRANSPORT - AUTRES : tracteur - remorque- gros véhicules...	10	
Linéaire	Mobilier	10	
Linéaire	Plan d'épandage	5	
Linéaire	Suivi agronomique pour les installations à production de boues non annuelle	7	
Linéaire	Curage et épandages des boues des installations de boues à production non annuelle	7	
Linéaire	Matériel d'autosurveillance	5	
Linéaire	Canaux d'autosurveillance	30	
Linéaire	Travaux sur poste de refoulement - génie civil	20	
Linéaire	Clôture et aménagement espaces verts	15	
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15	
Linéaire	Agencements et aménagements bâtiments	15	
Linéaire	Etudes et recherche	5	
Linéaire	Réseaux assainissement - branchements	50	
Linéaire	Batiments - Stations épuration et lagunes (ouvrages courants : bassins de décantation, d'oxygénation, ...)	30	
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques - Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage, de ventilation, Motoreducteur	15	
Linéaire	Organes de régulation (électronique, capteurs, télégestion, sonde, préleveur...)	5	
Linéaire	Autres immobilisations	10	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>1 547 000,00</b>	<b>1 547 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>750 000,00</b>	<b>750 000,00</b>
1641	Emprunts en euro	750 000,00	750 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>797 000,00</b>	<b>797 000,00</b>
139118	Autres	797 000,00	797 000,00
020	Dépenses imprévues (dépenses)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>1 547 000,00</b>	<b>293 585,55</b>	<b>677 030,37</b>	<b>2 224 030,37</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>2 452 000,00</b>	<b>II 2 452 000,00</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 452 000,00	2 452 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	2 452 000,00	2 452 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Recettes</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 452 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>2 224 030,37</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>3 452 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>1 227 969,63</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.  
(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

**(1) SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

**A5.1.1- SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES**

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 477 000,00
604	Achats d'études	35 000,00
6061	Fournitures non stockables	355 000,00
6062	Prod. de traitement	110 000,00
6063	Fournitures d'entretien	110 000,00
6066	Carburants	50 000,00
611	Sous traitance générale	50 000,00
6135	Locations mobilières	30 000,00
6137	Redevances	2 000,00
6152	Sur biens immobiliers	240 000,00
61551	Mat. roulant	17 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00
6156	Maintenance	12 000,00
6161	Multirisques	10 000,00
6168	Autres	16 000,00
617	Etudes & recherches	45 000,00
618	Divers	156 000,00
6222	Commiss <sup>o</sup> recouv.Redev.d'assai.	80 000,00
6226	Honoraires	5 000,00
6231	Annonces & insertions	2 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00
6248	Divers	1 000,00
6256	Missions	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00
6281	Concours divers (cotisat°...)	121 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 023 400,00
6217	Remboursement personnel BA	8 400,00
6218	Autres personnels extérieurs	130 000,00
6411	Salaires	885 000,00
014	Atténuations de produits	8 000,00
706129	revers ag eau redev modern res	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00
66	Charges financières	460 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	5 000,00
6742	Subv. Exceptio. d'équipement	5 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 008 400,00</b>
042	Opérat ordre transfert entre sections	2 452 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	2 452 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 452 000,00</b>
	<b>D002 (5)</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>5 460 400,00</b>

### A5.1.1- SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	175 000,00
64198	Autres remboursements	175 000,00
70	Ventes de produits fabriqués,...	3 707 824,89
70128	Autres taxes & redevances	50 000,00
704	Travaux	35 000,00
70611	Redevance asst coll	3 475 824,89
7063	Contrib. des communes	100 000,00
7068	Autres prestations de services	30 000,00
7087	Remboursements de frais	10 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	7 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 882 824,89</b>
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	797 000,00
777	<i>Quote part subvent<sup>o</sup> d'investi</i>	797 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>797 000,00</b>
<b>R002 (5)</b>		<b>780 575,11</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>5 460 400,00</b>

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

**(1) SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
	Opérations d'équipement n°....( 1 ligne par opération)	3 493 585,55
00019	STEP RORTHAIS	61 000,00
00021	STATION ST PIERRE DES ECHAUBRO	1 154 685,55
00098	EXTENSION RESEAU EAUX USEES	200 000,00
00099	DIVERS TRAVAUX	383 900,00
00211	REABILITATION RESEAUX	67 000,00
00254	POSTE REFOULEMENT PUGNY	19 000,00
00311	REHAB RESEAUX CERIZAY	61 000,00
00341	SEPARATIF RESEAU BRETIGNOLLES	72 000,00
122111	RESEAUX BRESSUIRE	35 000,00
122115	DESSERTTE HOPITAL	600 000,00
12223	RESEAUX BREUIL CHAUSSEE	190 000,00
12225	RESEAUX CHICHE	20 000,00
12232	RESEAUX CHANTELOUP	30 000,00
12342	STATION EPURATION LA CHAPELLE	500 000,00
13222	RESEAUX SAINT AMAND SUR SEVRE	50 000,00
13232	RESEAUX LA FORET SUR SEVRE	15 000,00
13255	RESEAUX LE PIN	25 000,00
13258	RESEAUX NOIRLIEU	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	750 000,00
1641	Emprunts en euro	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
4581	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par op.)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>4 243 585,55</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	797 000,00
139118	Autres	797 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>797 000,00</b>
	<b>D001 (4)</b>	<b>677 030,37</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>5 717 615,92</b>

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
13	Subventions d'investissement	1 463 000,00
13111	Agence de l'eau	783 000,00
1318	Autres	680 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 757 574,54
1641	Emprunts en euro	1 757 574,54
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	45 041,38
238	Avances & acomptes sur command	45 041,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par op.)	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 265 615,92</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 452 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	2 452 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 452 000,00</b>
<b>R001 (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>5 717 615,92</b>

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

**(1) SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

**A5.2.1- SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES**

<b>DÉPENSES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
011	Charges à caractère général	1 477 000,00
604	Achats d'études	35 000,00
6061	Fournitures non stockables	355 000,00
6062	Prod. de traitement	110 000,00
6063	Fournitures d'entretien	110 000,00
6066	Carburants	50 000,00
611	Sous traitance générale	50 000,00
6135	Locations mobilières	30 000,00
6137	Redevances	2 000,00
6152	Sur biens immobiliers	240 000,00
61551	Mat. roulant	17 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00
6156	Maintenance	12 000,00
6161	Multirisques	10 000,00
6168	Autres	16 000,00
617	Etudes & recherches	45 000,00
618	Divers	156 000,00
6222	Commiss° recouv.Redev.d'assai.	80 000,00
6226	Honoraires	5 000,00
6231	Annonces & insertions	2 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00
6248	Divers	1 000,00
6256	Missions	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00
6281	Concours divers (cotisat°...)	121 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 023 400,00
6217	Remboursement personnel BA	8 400,00
6218	Autres personnels extérieurs	130 000,00
6411	Salaires	885 000,00
014	Atténuations de produits	8 000,00
706129	revers ag eau redev modern res	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00
66	Charges financières	460 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	5 000,00
6742	Subv. Exceptio. d'équipement	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciation (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 008 400,00</b>
042	Opérations ordre transfert entre sections	2 452 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	2 452 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>2 452 000,00</b>
<b>D002 (5)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>5 460 400,00</b>



**A5.2.1- SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
013	Atténuations de charges	175 000,00
64198	Autres remboursements	175 000,00
70	Ventes de produits fabriqués,...	3 707 824,89
70128	Autres taxes & redevances	50 000,00
704	Travaux	35 000,00
70611	Redevance asst coll	3 475 824,89
7063	Contrib. des communes	100 000,00
7068	Autres prestations de services	30 000,00
7087	Remboursements de frais	10 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	7 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 882 824,89</b>
042	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	797 000,00
777	<i>Quote part subvent° d'investi</i>	797 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>797 000,00</b>
<b>R002 (5)</b>		<b>780 575,11</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>5 460 400,00</b>

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

**(1) SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

**A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
	Opérations d'équipement n°...( 1 ligne par opération)	3 493 585,55
00019	STEP RORTHAIS	61 000,00
00021	STATION ST PIERRE DES ECHAUBRO	1 154 685,55
00098	EXTENSION RESEAU EAUX USEES	200 000,00
00099	DIVERS TRAVAUX	383 900,00
00211	REABILITATION RESEAUX	67 000,00
00254	POSTE REFOULEMENT PUGNY	19 000,00
00311	REHAB RESEAUX CERIZAY	61 000,00
00341	SEPARATIF RESEAU BRETIGNOLLES	72 000,00
122111	RESEAUX BRESSUIRE	35 000,00
122115	DESSERTTE HOPITAL	600 000,00
12223	RESEAUX BREUIL CHAUSSEE	190 000,00
12225	RESEAUX CHICHE	20 000,00
12232	RESEAUX CHANTELOUP	30 000,00
12342	STATION EPURATION LA CHAPELLE	500 000,00
13222	RESEAUX SAINT AMAND SUR SEVRE	50 000,00
13232	RESEAUX LA FORET SUR SEVRE	15 000,00
13255	RESEAUX LE PIN	25 000,00
13258	RESEAUX NOIRLIEU	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	750 000,00
1641	Emprunts en euro	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
4581	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par op.)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>4 243 585,55</b>
040	Opérations ordre transfert entre sections	797 000,00
139118	Autres	797 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>797 000,00</b>
	<b>D001 (4)</b>	<b>677 030,37</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>5 717 615,92</b>

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
13	Subventions d'investissement	1 463 000,00
13111	Agence de l'eau	783 000,00
1318	Autres	680 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 757 574,54
1641	Emprunts en euro	1 757 574,54
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	45 041,38
238	Avances & acomptes sur command	45 041,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par op.)	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 265 615,92</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	2 452 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	2 452 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 452 000,00</b>
<b>R001 (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>5 717 615,92</b>

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS  
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
Adjoint technique 2ème classe	C	6,00		6,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint technique 1ère classe	C	5,00		5,00	5,00		5,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00		3,00	3,00		3,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00		1,00	1,00		1,00
Agent de maîtrise	C	2,00		2,00	1,80		1,80
Technicien principal 2ème classe	B	3,00		3,00	2,00		2,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00		2,00	2,00		2,00
Ingénieur	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Ingénieur principal	A	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>24,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24,00</b>	<b>20,80</b>	<b>1,00</b>	<b>21,80</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temp de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	<b>C1.1</b>
<b>ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/15</b>	

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/15 CA2B BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
Adjoint technique 2ème classe	C	ENV	330		3-2	CDD
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>						
A / Autres		ENV		17 190,60		A/Autre CAE-Emploi d'avenir
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou

à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A - autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice :	79
Nombre de membres présents :	64
Nombre de suffrages exprimés :	76
<b>VOTES :</b>	
Pour	76
Contre	/
Abstentions	/

Date de convocation : 18/03/2015

Présenté par le Président (1),  
A Bressuire, le 24 Mars 2015

Le Président,

Délibéré par le Conseil communautaire (2),  
A Bressuire, le 24 Mars 2015

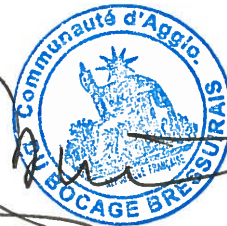


Les membres du Conseil Communautaire

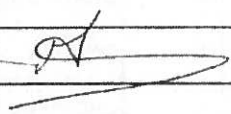
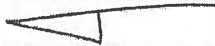
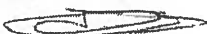

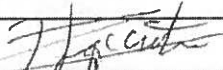

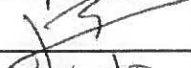
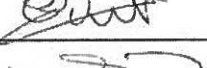

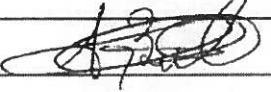
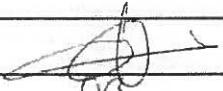

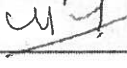
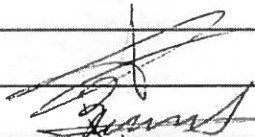
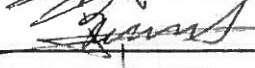
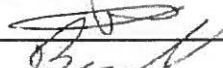
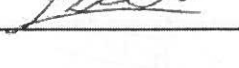


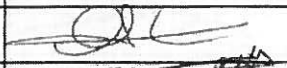
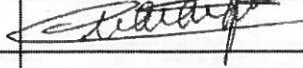
--	--

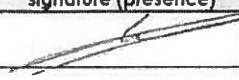
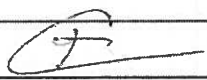
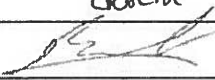
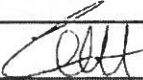
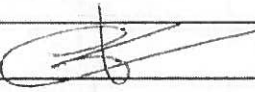


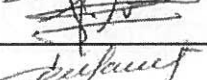
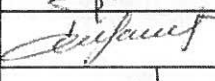
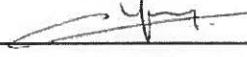
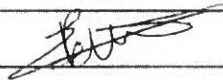
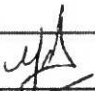

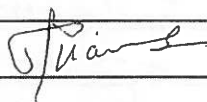




Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Bressuire, le 24/03/2015



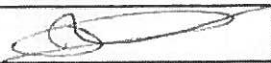


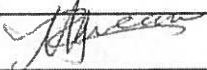
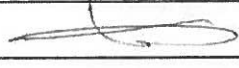

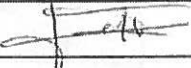
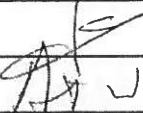

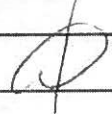
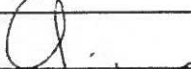

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...  
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard	absent			
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOIN	Caroline				
Titulaire	M.	BERNARD	Erik		x	x	BUREAU Pierre
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc				
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	Mme	BERNAUD	Gaëlle		x	x	LECOUTRE Serge
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc				
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel				
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile		x		
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine		x	x	VIOLLEAU Colette
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre				
Suppléant	M.	LAGOGUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine		x	x	PUAUT Catherine
Suppléant	Mme	TOURRENNE	Hélène				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				
Suppléante	Mme	TURPEAU	Patricia				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	CLOCHARD	Patrice	absent			
Titulaire	M.	COPPET	Jacques		x	x	BRUNET Jean-Pierre
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DE TROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette				
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
Titulaire	M.	DUPONT	Marcel				
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle				
Titulaire	Mme	FERCHAUD	Pascale				
Suppléant	M.	TRAPU	Stéphanie				
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
Suppléant	M.	METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAULT	Robert				
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves				
Suppléant	M.	CHARRIER	Gérard				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul		x	x	LOGEAIS Jean-Paul
Suppléant	M.	GRIMAULT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
Suppléant	Mme	ROY	Valérie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				



Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc				
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
Suppléant	M.	MOTARD	Francis				
Titulaire	M.	GUILLERMIC	André				
Titulaire	Mme	JARRY	Marie				
Titulaire	M.	JEAN	David		x	x	PAPIN Claude
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal				
Titulaire	M.	LECOUTRE	Serge				
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x	x	FERCHAUD Pascale
Titulaire	M.	LOGEAIS	Jean-Paul				
Suppléant	M.	OLIVIER	Jean-Luc				
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry				
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Titulaire	M.	MENARD	Rémy				
Suppléant	M.	CHIRON	Georges				
Titulaire	Mme	MERLET	Rachèle				
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe				
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique				
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane		x	x	MAROLLEAU Pierre-Yves
Titulaire	M.	MORIN	Yves				
Suppléant	M.	GAUTHIER P	Patrice				
Titulaire	M.	MOILLER	Philippe				
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle		x	x	PANNETIER Michel
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel				
Titulaire	M.	PAPIN	Claude				
Suppléant	M.	BOISSONOT	André				
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles				
Titulaire	Mme	PIED	Karine				
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Suppléant	M.	THIBAUDEAU	Guy				
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude				
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine				
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe	manque signature	X	X	VILLEMONTAIX Véronique
Titulaire	M.	ROUGER	Jany		x	x	BROSSEAU Johnny
Suppléant	M.	JULIEN	Christian				
Titulaire	M.	ROY	Christian				
Suppléant	Mme	MARSAULT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECHET	Yolande				
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean				
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique				
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge				
Titulaire	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique				
Titulaire	Mme	VIOLLEAU	Colette				
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile	